

Brito Fernando

Brito Fernando préside le collectif « Families of the disappeared – FOD » (Familles des disparus) et dirige l'ONG sri-lankaise de défense des droits de l'homme Right to life. Engagé dans cette lutte depuis 25 ans, il continue, malgré les intimidations et pressions permanentes, à dénoncer le fléau des disparitions forcées au Sri Lanka et à réclamer justice pour les familles des victimes.

« Je ne veux pas pleurer la disparition de mes propres enfants »

J'ai été impliqué dans l'activisme politique de gauche dès 1977. Lorsque les zones franches¹ industrielles (FTZ) ont été instaurées dans le pays, nous avons tenté d'organiser la lutte des jeunes travailleuses dans la revendication de leurs droits. En 1989, il y a eu trois grèves dans les FTZ et plusieurs organisations, dont notre syndicat (Kalape Api – Nous dans la zone), ont participé à une campagne de solidarité avec les grévistes. En octobre 1989, M. Lional, le représentant local du centre d'aide juridique, m'a demandé si je pouvais accompagner un travailleur de la FTZ à l'usine pour son audience disciplinaire en tant que représentant des ouvriers. J'ai refusé car j'ai estimé que je n'avais pas assez d'expérience.

« Quelle est la différence entre les larmes d'une mère tamoule et celles d'une mère cinghalaise lorsqu'elles pleurent la disparition de l'un des leurs ? »

Le 26 octobre à 16 heures, le travailleur en question, Ranjith, s'est rendu avec M. Lional pour son audience à l'usine Floral Greens située dans la FTZ ; ils ne sont jamais revenus. Les deux corps ont été retrouvés à Seeduwa-Raddoluwa, avec des traces de blessures par balle et de brûlures [...] Lorsque Mlle Jayanthi, la fiancée de l'ouvrier assassiné, a déposé plainte à la police de Katunayake, en accusant les responsables du personnel de l'usine et un agent de police du commissariat, elle a reçu de nombreuses menaces et nous avons dû la cacher pendant environ un an. Elle a ensuite décidé de consacrer sa vie à la recherche de la vérité.

J'ai donc toujours eu le sentiment que c'était moi qui aurais dû disparaître si j'étais allé à l'audience disciplinaire comme on me l'avait demandé. C'est ainsi que j'ai décidé de soutenir Melle Jayanthi pour découvrir ce qui était arrivé à ces deux personnes, et à tous ceux qui avaient disparu pendant cette période. Mais nous n'y sommes toujours pas parvenus. Des milliers d'autres n'ont pas eu ma chance et je me sentirais coupable de ne pas agir. Je me dois de tenir cette promesse. Ces disparitions ont persisté, y compris sous la présidence de M. Mahinda Rajapaksha, qui avait pourtant lutté à nos côtés contre ce fléau [...] Nous avons dû y faire face, dans le sud, lors des soulèvements de 1971 et de 1989, puis dans le nord et dans l'est au moment du conflit avec les Tamouls. Les disparitions sont utilisées comme arme politique pour réduire les opposants au silence. Elles persistent à ce jour et peuvent continuer à se produire à l'avenir. Mes propres enfants en seront peut-être victimes, qui sait ? Je ne veux pas avoir à pleurer leur disparition. Même si je ne suis plus engagé au sein de partis politiques, mon passé politique m'a appris à m'accrocher et c'est ce que je fais. C'est pourquoi je souhaite faire tout ce qui est en mon pouvoir pour que cesse ce crime brutal contre l'humanité. En 1992, j'ai été détenu pendant 10 jours sur la base d'une fausse accusation. Le Mouvement pour la défense

des droits démocratiques (MDDR) a déposé plainte en mon nom pour violation de mes droits fondamentaux et nous avons gagné. J'ai reçu un dédommagement de 10 000 Rs. À l'époque, je ne savais rien des droits fondamentaux et des cas de violation des droits de l'homme. C'est aussi ce qui m'a décidé à aider les personnes qui méconnaissent leurs droits et qui ont besoin d'aide pour se défendre.

« Nous ne pouvons pas abandonner »

Je suis fier d'avoir poursuivi la lutte que j'ai entamée en 1989. En 2000, nous avons fait édifier l'unique monument du Sri Lanka dédié aux disparus. Mon organisation a soutenu le Comité des citoyens de Mannar, notamment dans la mise en place d'un collectif regroupant les membres de familles de disparus du Nord, et mène depuis 2012 des campagnes publiques qui ont permis d'attirer l'attention internationale sur ces questions. Je me souviens de la toute première commémoration en souvenir des disparus, le 27 octobre 1991. C'était une

période difficile. Beaucoup étaient ceux qui nous avaient conseillé de renoncer parce que le gouvernement du Parti national uni, responsable des disparitions, était fort et susceptible de s'en prendre à nous. Seules 16 personnes ont participé à cette première commémoration, y compris les membres de ma famille. Je pensais qu'il m'arriverait quelque chose. J'ai décidé de renouveler cet événement jusqu'à ce que les disparitions soient reconnues comme crime et qu'elles cessent. Nous continuons de célébrer chaque année cette commémoration. Nous n'avons pas abandonné.

Mon regret demeure que la majorité des familles cinghalaises, qui s'était élevée contre les disparitions liées au soulèvement de 1989, a approuvé les disparitions qui furent commises dans le nord contre les Tamouls [...] Mais quelle est la différence entre les larmes d'une mère tamoule et celles d'une mère cinghalaise lorsqu'elles pleurent la disparition de l'un des leurs ? Malheureusement, nous n'avons pas réussi à amener les mères de disparus du Sud et du Nord à faire cause commune. [...] Le principal défi résulte du fait que le gouvernement est parvenu à enraciner une solide idéologie contre les droits de l'homme dans le sud du Sri Lanka, en qualifiant les activistes de traîtres ou d'antipatriotes [...] Le phénomène des disparitions s'est déplacé géographiquement (du sud au nord) et ethniquement (des Cinghalais aux Tamouls). Lorsque les forces armées se livraient à de tels actes dans le sud, elles étaient haïes par la communauté cinghalaise. Mais lorsqu'elles font la même chose contre les Tamouls, leurs membres deviennent des héros.

Nous devons changer cette dynamique et amener la société à comprendre qu'il s'agit d'un crime contre l'humanité, peu importe qu'il vise les Cinghalais ou les Tamouls, et qu'il soit commis au sud ou au nord. Actuellement, notre travail est dénigré par la majorité vivant dans le sud. Nos photos sont diffusées sur les chaînes de télévision publiques et nous sommes taxés d'antipatriotisme. On nous accuse de monnayer nos problèmes pour obtenir des financements étrangers. Les membres de nos familles et nos amis nous mettent en garde et préféreraient nous voir abandonner. La peur qu'il nous arrive malheur

est omniprésente, mais quelqu'un doit prendre la tête du mouvement. Nous ne pouvons pas abandonner.

Renforcer la pression pour mettre un terme à ce crime contre l'humanité

Actuellement, la pression internationale est la seule à s'exercer sur le gouvernement sri lankais. Si elle ne s'accompagne pas d'une pression locale, nous ne pourrions pas mettre un terme aux disparitions. Il est important de continuer à sensibiliser les membres de l'ACAT à la situation au Sri Lanka. Parallèlement, j'encourage les membres de l'ACAT à écrire des lettres de protestation, à faire pression sur l'ambassade du Sri Lanka en France et sur le gouvernement sri lankais. Si nous pouvions mettre en place une campagne locale d'ampleur pour faire écho à l'augmentation de la pression internationale, nous pourrions venir à bout de ce crime cruel contre l'humanité.

Le soutien de nos activités et le soutien économique apporté à nos familles sont essentiels. Moyennant rémunération, le gouvernement tente de profiter de la précarité des familles de disparus pour les obliger à accepter des certificats de décès et montrer au monde entier que le nombre de disparitions est inférieur à celui avancé par les ONG. Les forces armées font campagne ouvertement, en faisant du porte-à-porte, pour forcer les familles à céder. Nous n'avons pas les ressources économiques suffisantes pour aider ces familles. Les soutenir leur permettra de continuer à réclamer justice. ●

1. Espaces de dérogation fiscale et sociale instaurés dans les années 70 afin d'attirer les investisseurs étrangers à la recherche de moindres coûts de production. Au Sri Lanka, les zones franches emploient majoritairement des jeunes femmes dans les secteurs du textile et de l'habillement, dans des conditions précaires et peu respectueuses des droits sociaux des travailleurs.